



☎ : 05 62 64 50 03

📠 : 05.62.64.54.70

@ : jegun.mairie@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 décembre 2023

n° 66/2023

Nombre de Conseillers		Date de Convocation	Suffrages Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Présents :	14	08/12/2023	15	15	0	0
Absente excusée :	1					
Procuration :	1					

Présents : Mr LAPEYRE Guy, Mr PETIT René, Mme RIVIERE Pascale, Mr ZANARDO Cédric, Mme GUILLORY Laurence, Mme CLAVERIE Florianne Mr BIAUTE Philippe, Mme SOLANA-LASSALLE Maryline, Mr BARRIEU Frédéric, Mme LACOSTE Angélique, Mr SERES Didier, Mr MARTIRENE Sylvain, Mme DROUART Sandrine, Mr MARSEILHAN Maurice

Absentes excusées : Mme CARRARO Marjorie

Procuration : Mme CARRARO Marjorie donne procuration à Mr BARRIEU Frédéric

Secrétaire de séance : Mme RIVIERE Pascale a été élue secrétaire de séance

Objet : Modification du PLU – accord de principe pour la poursuite de la procédure par le Grand Auch

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt et une heures zéro minutes, le Conseil municipal de la commune de JEGUN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle d'Exposition du Centre de Services, sous la présidence de Monsieur LAPEYRE Guy, Maire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la modification du PLU de JEGUN est toujours en cours. La Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne ayant pris la compétence PLUI depuis le 1^{er}/09/2023, il convient de demander leur accord pour poursuivre cette démarche. Il est donc demandé au conseil de se prononcer sur la poursuite de cette procédure par la CAGACG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

- donne son accord à la Communauté d'Agglomération Cœur de Gascogne pour poursuivre et achever la procédure de modification du PLU
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la présente décision.

Fait à JEGUN, le 20 décembre 2023

Le Maire, Guy LAPEYRE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre se trouve les signatures
Pour extrait conforme